

Le Département du Var a en charge le Plan départemental des espaces sites et itinéraires (PDESI) qui a pour objectif de permettre le développement maîtrisé des sports de pleine nature, leur pérennisation, leur promotion tout en limitant l'impact sur la nature.

Le Département élabore également un Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR) qui a pour but de recenser des itinéraires ouverts à la randonnée pédestre, éventuellement équestre et VTT. Le PDIPR favorise également la découverte des sites naturels, des paysages ruraux et développe les modes de randonnée non motorisée en assurant la continuité des itinéraires et la conservation des chemins ruraux.

Plus de 2 000 km de sentiers sont inscrits au PDIPR et 52 sites inscrits au PDESI du Var. En complément de la pratique de la randonnée, d'autres sites de sports de pleine nature sont mis en valeur (escalade, course d'orientation, plongée...).

#### Recommandations

N'oubliez pas que vous évoluez sur des routes bordées de propriétés privées. Aussi, le respect des chemins balisés, du code de la route et des cultures (oliviers, châtaigniers, liège... ) est la meilleure des assurances pour une promenade agréable.

Emportez vos déchets avec vous et contribuez à préserver notre environnement.

Pensez à vous hydrater, vous pourrez trouver des points d'eau dans tous les villages traversés.

La veille de votre activité, pensez à consulter la météo locale.

La responsabilité des usagers est engagée si les règles de sécurité de base ne sont pas respectées.

#### Équipements nécessaires

Casque de protection, équipement de pluie, GPS et/ou carte IGN, matériel de réparation, eau, provisions, trousse de secours.

#### Risques incendies

Consultez la vigilance incendie <https://www.risque-prevention-incendie.fr/var/>

**Numéro d'urgence : 112** (attention : zones de non réception sur certains sentiers)

**Renseignements : var.fr rubrique « contact »**



Direction de la Communication du Conseil Départemental du Var - photographie gratuite - photo: DRF - 2021

PARTOUT, POUR TOUS, LE VAR ACTEUR DE VOTRE QUOTIDIEN



PARTOUT, POUR TOUS, LE VAR ACTEUR DE VOTRE QUOTIDIEN

# Le toit du Var

Ce circuit vous offre l'opportunité de découvrir le toit du Var - la montagne du Lachens et sa vue panoramique à 360° des paysages préalpins jusqu'à la mer. Le village de Bargème, le plus haut du Var, vous séduira également. Quelques belles montées en prévision !



## À faire



Cyclotourisme, visites des villages et de leurs patrimoines architecturaux.

## À voir



### Paysages :

pâturages, paysages préalpins, pins et sapins.



### Sites :

chapelle templière Saint-André à Comps-sur-Artuby, village perché de Bargème (le plus haut du Var) avec les ruines du château du XII<sup>e</sup> siècle et la belle église romane, montagne du Lachens (point culminant du Var à 1 715 m), village perché de Trigance avec son château.

**TERRITOIRE DE VALORISATION :** Var-Lacs et Gorges du Verdon  
**COMMUNES :** Comps-sur-Artuby, Bargème, La Martre, Brenon, Trigance  
**PROPRIÉTAIRE :** communes, Département du Var **PRATIQUE CONCERNÉE :** cyclotourisme cycloportif  
**ÉQUIPEMENT :** casque obligatoire, eau et équipements pluie et soleil **COTATION FFCT :** \*\*\*\* / 4 étoiles  
**NIVEAU DE DIFFICULTÉ :** très difficile **DÉNIVELÉ :** 1 470 m **TEMPS ESTIMÉ :** 5 h 15 **DISTANCE TOTALE :** 72 km  
**AIRE DE DÉPART :** parking rue Nationale (au-dessus de la Maison médicale)  
**COORDONNÉES GPS :** 43°42'34.5"N 6°30'27.4"E  
**SIGNALÉTIQUE :** panneaux 7 - Le toit du Var **ACCESSIBILITÉ HANDISPORT :** non

## Descriptif

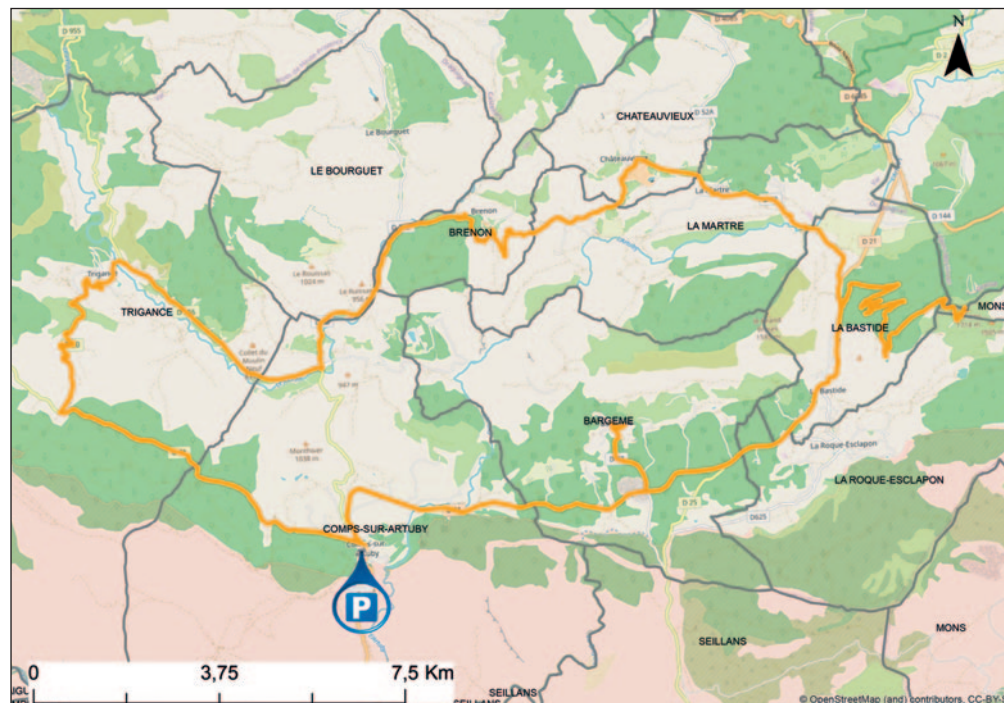
► À Comps-sur-Artuby : depuis le parking, tournez à gauche en sortant, puis prenez immédiatement la D 21 sur votre droite en suivant les panneaux « Le toit du Var - circuit 7 ».

► Pédalez au milieu sur cette belle route bordée de pâturages et de pins au milieu des vallons. Traversez l'Artuby à la Souche, remarquez le vieux pont à arches (XVII<sup>e</sup> siècle) sur votre gauche.

► À la chapelle Sainte-Pétronille <7 km>, empruntez la D 37 sur la gauche et, par une route qui grimpe, rejoignez le village de Bargème (village le plus haut du Var - 1 097 m, ruines du château XII<sup>e</sup> siècle, belle église romane renfermant de magnifiques objets mobiliers). La beauté du lieu, les superbes panoramas et l'ambiance paisible depuis les ruines du château vous récompensent de cet effort !

► Redescendez à la chapelle Sainte-Pétronille et dirigez-vous sur la gauche sur la D 21. En continuant sur la route, si vous le souhaitez, vous pourrez vous rendre à La Roque-Esclapon en empruntant le D 625 sur votre droite. Sinon, dirigez-vous vers la Bastide et traversez le village. Toujours sur la D 21, rejoignez le Col de Clavel (1 063 m)

► À ce niveau, entamez sur votre droite la longue route forestière, qui par des lacets serrés à travers une belle forêt de pins et de sapins, vous mène jusqu'au toit du Var : le sommet de la montagne du Lachens (point culminant du Var (1 715 m), beau point de vue et table d'orientation). Une belle halte



vous permettra de vous ressourcer tout en admirant les somptueux paysages depuis le sommet du Var.

► Descendez ensuite par la même route forestière jusqu'au col de Clavel et poursuivez sur votre droite sur la D 21, puis aussitôt à gauche sur la D 62.

► Tout en suivant la route qui serpente entre les pins et les pâturages, traversez l'Artuby au pont des Passadoires puis arrivez au village de La Martre. Suivez la D 52 dans ce paysage paisible et vallonné jusqu'à Châteauvieux.

► Après le col de Siron (965 m), arrivez au hameau de Brenon. Prenez sur la gauche la D 52, descendez par la route en virages serrés et suivez la vallée du Jabron. Si vous le souhaitez, vous pouvez prendre à droite la D 252 jusqu'au village du Bourguet et revenir sur vos pas, sinon restez sur la D 52 jusqu'au hameau du Jabron.

► Engagez-vous à droite sur la D 955 et parcourez cette vallée dégagée le long de la rivière et entourée de collines. Tout en admirant la vue sur le village de Trigance, traversez le Jabron sur un pont du XVIII<sup>e</sup> siècle, prenez à gauche la D 90 puis montez en lacets au village de Trigance (château XII<sup>e</sup>, XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, village perché avec maisons formant des remparts).

► Continuez sur la D 90 et par une montée très raide, rejoignez la D 71 venant des gorges du Verdon. Empruntez-là à gauche, passez le Pas des averses et arrivez à Comps-sur-Artuby.